AutoEcole
SAINT-MICHEL
AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION
À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

FORMATION EFFECTUEE SUR DES FORD FIESTA ET FOCUS , EN BOITE MANUELLE OU AUTOMATIQUE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile adaptée et équipée de doubles pédales, ford fiesta et focus (changement prévu en avril 2019) au sein de l'auto école saint michel et à circuler dans différentes configurations , nous allons en conduite sur Guingamp et les alentours Ploumagoar, Pabu, Saint-Agathon, garces , Plouisy sur les leçons d'une durée de 1h , et pour les cours de 2h à suivre nous pouvons aller sur Saint Brieuc , Lannion, Paimpol , à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Un de nos 5 formateurs, christian, yannick LG , Yannick LF, Laetitia J ou Laetitia D sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

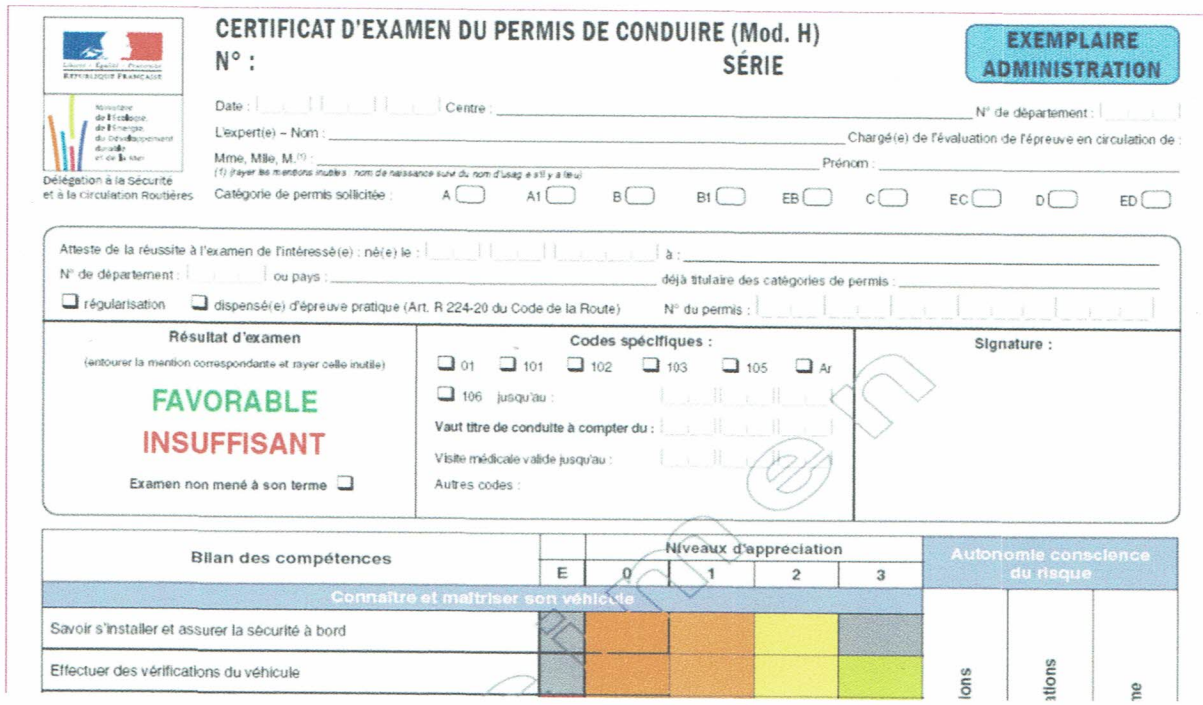

Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : SÉRIE

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Date : Centre : N° de département :

L'expert(e) – Nom : Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de :

Mme, Mlle, M.(1) : Prénom :

(1) Rayer les mentions inutiles - nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)

Catégorie de permis sollicitée : A ☐ A1 ☐ B ☐ B1 ☐ EB ☐ C ☐ EC ☐ D ☐ ED ☐

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : à :

N° de département : ou pays : déjà titulaire des catégories de permis :

☐ régularisation ☐ dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis :

Résultat d'examen

(entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)

FAVORABLE

INSUFFISANT

Examen non mené à son terme ☐

Codes spécifiques :

☐ 01 ☐ 101 ☐ 102 ☐ 103 ☐ 105 ☐ Ar

☐ 106 jusqu'au :

Vaut titre de conduite à compter du :

Visite médicale valide jusqu'au :

Autres codes :

Signature :

Bilan des compétences		Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque
	E	0	1	2	3	
Connaître et maîtriser son véhicule						
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						
Effectuer des vérifications du véhicule						

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;

- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

AutoEcole SAINT-MICHEL

AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

FORMATION EFFECTUEE SUR UNE MOTO 125 YAMAHA YS POUR LA CATEGORIE A1 OU SUR YAMAHA MT 07 POUR LA CATEGORIE A2 ET A

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

LA FORMATION HORS CIRCULATION SE DEROULE AU APRKING DE LA SALLE POLYVALENTE DES FORGES A BOURBRIAC , LA DUREE DE TRAJET POUR REJOINDRE LA PISTE EST D'ENVIRON 10 MIN , POUR LES ELEVES NE POUVANT PAS FAIRE LES TRAJETS AU DEBUT DE LA FORMATION NOUS AVONS UN PLATEAU QUI NOUS PERMET D'ENVOYER LES VEHICULES SUR PLACES

POUR LA PARTIE CIRCULATION NOUS TRAVAILLONS SUR LE SECTEUR DE GUINGAMP ET SES ALENTOURS PUIS SUR LE SECTEUR DE LANGUEUX ET YFFINIAC OU SE DEROULE LES EXAMENS

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Un de nos formateurs 2 roues , Yannick ou Christian formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie			+1					
	Total général							

AutoEcole
SAINT-MICHEL

AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

NOUS EFFECTUONS CETTE FORMATION SUR 3 SCOOTERS DE MARQUE BOOSTER
NOUS ACCUEILLONS PAR SESSION UN GROUPE DE 3 ELEVES
LES FORMATIONS SE DEROULENT SUR 2 MERCREDIS A SUIVRE OU PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm^3 (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.
À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.
Vous pourrez conduire un scooter ou moto à vitesse dès que vous serez en possession du permis AM.

La formation pratique, assurée par des formateurs qualifiés, se découpe en 5 grandes parties :
- une séquence dont l'objectif est d'échanger avec les élèves sur la sécurité routière (les comportements, les risques, leurs limites, etc.) ;
- acquisition/révision de connaissances de base du code de la route ;
- 1 heure minimum de conduite hors circulation ;
- 3 heures minimum de conduite sur les voies ouvertes à la circulation ;
- sensibilisation aux risques routiers, en présence de l'un au moins des parents ou du représentant légal de l'élève mineur.

NOUS COMMENCONS LA FORMATION PAR LA DIFFUSION D' UNE VIDEO SUR RISQUES LIES AUX 2 ROUES, AINSI QUE DIFFERENTS THEMES ABORDES TEL QUE LES EQUIPEMENTS DU CONDUCTEUR, CHOISIR SA VOIE , LES ACCES AUTORISES OU INTERDITS, CONDUIRE A PLUSIEURS AVEC UN PASSAGER, LES PRIORITES DE PASSAGE , LES FEUX, LES CHANGEMENTS DE DIRECTION, DEPASSER, VOIR ET ETRE VU, STATIONNER , AJUSTER SA VITESSE, LES CAUSES D'ACCIDENTS

Avec le permis AM option cyclo

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm^3 et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm^3, vitesse 45 km/h).

AutoEcole SAINT-MICHEL

AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

LA FORMATION EST EFFECTUEE AVEC LE VEHICULE FORD FOCUS ET D'UN VAN , LE POIDS DE CET ENSEMBLE EST COMPRIS ENTRE 3.5T ET 4.25T

NOUS EFFECTUONS LA PARTIE HORS CIRCULATION SUR LA PISTE SITUEE AU PARKING DES FOGES A BOURBRIAC, UNE PARTIE THEORIQUE EST EFFECTUEE SUR LE PARKING PRIVE DE L'AUTO ECOLE SITUE RUE GENERAL PASTOL , LA PARTIE EN CIRCULATION SE DEROULE A GUINGAMP ET LES ALENTOURS

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur Laetitia D qui sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

La formation, d'une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

- **4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.**

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

A/Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d'immatriculation, d'identification et de tare.

Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
- Le triangle de pré signalisation.

B/Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
-Le chargement : répartition et arrimage.

C / Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

D/Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

E/Réalisation d'exercice de maniabilité

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

• 3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- Les angles morts.

- Les changements de direction.
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- L'information et la communication avec les autres usagers.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt.
- Les trajectoires (virages, voies étroites).
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'un attelage.

Attestation

À l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation.
Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.

AutoEcole
SAINT-MICHEL
AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION
À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

LA FORMATION EST EFFECTUEE AVEC LE VEHICULE FORD FOCUS ET D'UNE REMORQUE BOCKMANN , LE POIDS DE CET ENSEMBLE EST SUPERIEUR A 4.25T

NOUS EFFECTUONS LA PARTIE HORS CIRCULATION SUR LA PISTE SITUEE AU PARKING DES FOGES A BOURBRIAC, UNE PARTIE THEORIQUE EST EFFECTUEE SUR LE PARKING PRIVE DE L'AUTO ECOLE SITUE RUE GENERAL PASTOL , LA PARTIE EN CIRCULATION SE DEROULE A GUINGAMP ET LES ALENTOURS ET ENSUITE SUR LE SECTEUR DE LANGUEUX

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

LAETITIA D , LA FORMATRICE A ELLE MEME FAIT UN DOCUMENT QUI REPREND LES INTERROGATIONS ORALE DU PERMIS BE HORS CIRCULATION (documents ci-après en pièce jointe)

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formatrice Laetitia D, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

– la première : hors circulation ;

– la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

– emprunter des routes droites, négocier des virages ;

– changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;

– réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;

– dépasser et croiser des véhicules ;

– quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;

– prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

INTERROGATION ORALE PERMIS REMORQUE / PLATEAU

- **DEBUT**

  LA VT ET LA REMQ SONT PLACEES A COTE ET AU DEBUT DU SLALOM EN MARCHE AVANT

  - FREIN A MAIN SERRE ... MONTRER LE VOYANT
  - INSTALLATION FAITE .... LA MIMER OU L' EXPLIQUER DANS CET ORDRE ABSOLUMENT
  - PORTE DOCUMENTS PRESENT DANS LA BOITE A GANTS

- **ANOMALIES**

  IL N ' Y A PAS D 'ANOMALIE

  SUR LA VOITURE

  - CARROSSERIE ET FEUX
  - VITRAGE et RETROS (ne pas oublier de fermer les vitres)
  - ROUES(ne pas dire pneu mais roues)
  - TACHE ABSENTE A L ' AVANT .. SE BAISSER POUR REGARDER

  SUR LA REMORQUE

  - BACHE ET ROUES
  - CARROSSERIE ET FEUX
  - CHARGEMENT pas d 'anomalie au niveau de sa nature et de sa répartition gants pour ouvrir la bache

- **MISE EN MARCHE DU MOTEUR**
  - PAS D'ANOMALIE / PAS DE VOYANT sauf frein à main APRES LA MISE EN ROUTE DU MOTEUR
- **POSITIONNEMENT NON EVALUE**
  - PRENDRE LES GANTS ET DIRE QUE LE VEHICULE EST IMMOBILISE ..... ne pas oublier de fermer la portière
- **COMPATIBILITES et ETAT**
  - ATTELAGE : CROCHET ET BOULE EN ETAT ET COMPATIBLES
  - CABLE DE FREIN EN ETAT ..PAS DENUDE
  - PRISES ELECTRIQUES EN ETAT ET COMPATIBLES 13 BROCHES
  - POIDS commencer par la remorque puis l ' ensemble

    VOITURE----------REMORQUE

    1 _ LE Poids REEL de la remorque est 800 KG ce qui est inférieur au PTAC de 2700 KG

    donc la remorque peut etre mise en circulation elle n' est pas en surcharge

    2 le poids REEL DE L ENSEMBLE EST D ENVIRON 2 TONNES ce qui est inférieur au PTRA de 3100 KG donc L ' ensemble peut etre mis en circulation

- **ATTELAGE** desserrer le frein à main et avancer doucement la remorque vers la voiture

- NE JAMAIS PASSER PAR DESSUS LA FLECHE
  - DESCENDRE LA ROUE JOCKEY
  - VERIFIER ACCROCHE : BOUTON VERT VISIBLE ET REMONTER FLECHE AVEC LES MAINS (voiture se souleve) FAIRE UNE VERIF VISUELLE LA BOULE NE DOIT PAS APPARAITRE UNE MAUVAISE ACCROCHE EST ELIMINATOIRE !!!!
  - CABLE DE FREIN + PRISE
  - FREIN A MAIN DESSERE !
- **DIMENSIONS**

  LARGEUR de la remorque 1.87M

  HAUTEUR de la remorque 1.65M

  LONGUEUR DE L ENSEMBLE 9M

  RAPPEL DU PTRA DE 3100 KG (nb: un vh articule si son PTRA ne dépasse pas 3T5 IL peut franchir les panneaux d' interdiction aux 3T5)
- **FEUX**

  DIRE LES TERMES : anomalies encore les feux à l' arrière de la voiture non demandés
  - CROISEMENT ET POSITION (ne pas oublier les feux de gabarit a l 'avant de la remorque)
  - DETRESSE (NE PAS DIRE CLIGNOTANTS ET NE PAS OUBLIER LES REPETITEURS LATERAUX AU NIVEAU DES RETROS)
  - STOP . le candidat appuie sur le frein et demande à l'inspecteur de vérifier derrière

THEME PUIS FICHES PUIS SLALOM

_ TIRAGE AU SORT DU THEME ET FICHE / SI FICHE NON SUE C' EST ELIMINATOIRE !!!!

SLALOM 1 OU 2 ESSAIS LES 2 ROUES ARRIERES DE LA REMORQUE DOIVENT ETRE SUR LA LIGNE BLANCHE SINON ELIMINATION DU CANDIDAT

ON PEUT VERIFIER EN SORTANT MAIS NE JAMAIS DEPASSER LA LIGNE !!

- **DETTELAGE APRES SLALOM**

  _DIRE QUE LE VH EST IMMOBILISE
  - FREIN A MAIN puis roue à descendre
  - DECONNEXION (enlever prise , ne pas la mettre par terre)
  - METTRE LA VOITURE A COTE DE LA REMORQUE SORTIR EN RAPPELANT ENCORE L' IMMOBILISATION DU VH

EN CIRCULATION :

- ROND POINT : serrer l'extérieur sauf si fléchage a l' entrée
- RETROS bien de servir des rétros extérieurs
- ACCELERER quand la remorque est droite par rapport à la voiture
- ANGLE MORT pour départ et entrée de 4 voies

- AUGMENTER les distances de sécurité avec les poids lourds
- UN ARRET EN CIRCULATION EST DEMANDE (aligner l'ensemble et repartir avec angle mort)
- POUR L'EXAMEN IL EST DEMANDE DE ROULER AUX VITESSES JEUNE CONDUCTEUR : 80 HORS AGGLOMERATION ET 100 SUR VOIE RAPIDE ...ON ROULE A 90 SUR PORTION DE 4 VOIES LIMITEES A 90

THEME :

PORTE A FAUX AVANT 80 CM (voiture) ET ARRIERE 1M50 (remorque)

FORD FOCUS 120 CV DIESEL BOITE MANUELLE 6 VITESSES

POIDS 80 KG (20x4 kg) DE CONES EN PLASTIQUE et CAISSE ENVIRON 50 KILOS

DIRECTION ASSISTEE ELECTRIQUE DONC PAS DE NIVEAU A FAIRE

RESULTAT SOUS 48 H SUR SITE SECURITEROUTIEREGOUV.FR TAPER LE NUM DE PERMIS LA FEUILLE A IMPRIMER EST VALABLE 4 MOIS POUR CONDUIRE ..

Site ANTS pour faire le permis qui arrivera par recommandé

il faut refaire des photos numériques valables sous 48 h sur le site

carte d' identité et permis

justificatif de domicile avec attestation d' hébergement si besoin (carte d'identité de l' hébergeant)

se munir du papier de réussite au permis